UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

(DP)

RAPPORT DE STAGE EN PSYCHOLOGIE

OPTION : Psychologie Clinique

Sujet

PROFIL PSYCHOSOCIOLOGIQUE DES ENFANTS VENDEURS AMBULANTS DES MARCHES DE COTONOU, ACCOMPAGNES PAR L'ONG ASSOVIE

Réalisé par :

AKPO Fadonougbo Aristide

Maître de stage

André ALIHONOU

Psychologue clinicien

Tuteur de stage

Dr. Sylvie V. de CHACUS

Maître de Conférences/CAMES

Année Académique : 2021-2022

SOMMAIRE :

SOMMAIRE :**Erreur ! Signet non défini.**

DEDICACE :.....**Erreur ! Signet non défini.**

REMERCIEMENTS :**Erreur ! Signet non défini.**

RESUME :.....**Erreur ! Signet non défini.**

INTRODUCTION :.....**Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....**Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE.....15

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE27

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE.....36

CONCLUSION39

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES41

ANNEXES.....43

TABLE DES MATIERES45

IN-MEMORIUM

- En mémoire de André AKPO, mon Père.

DEDICACE :

- A ma mère, Sossi DAWE **;**
- A mes enfants, Jénice, Chancelle et Prunelle.

REMERCIEMENTS :

Le présent rapport ne saurait aboutir sans la contribution, et le soutien de certaines personnes que je me fais ici le devoir de remercier. Il s'agit de :

- Docteur Sylvie V. de CHACUS, Maître de Conférences des Universités du CAMES ; recevez ici l'expression de ma sincère gratitude et de mon profond respect. La rigueur scientifique que vous avez tenu à imprimer à ce travail, lui confère une qualité dont je ne doute point
- M. André ALIHONOU, notre maître de stage, votre sens de responsabilité et de devoir a été pour moi une source d'inspiration ;
- Mesdames messieurs les enseignants du Département de Psychologie qui ont assuré notre formation, dont les conseils sur la méthodologie de recherche nous ont été fort utiles pour la collecte des données ;
- Docteur, Firmin Ibidon AKPO, Maire de la Commune de Ouèssè, M. Maurice AZONNANKPO et le Commissaire de Police Ambroise TOLOME, aînés qui m'avez toujours tenu par la main et orienté ;
- Juliette LANLOGBON et Elise ATROKPO, femmes de hauteur de vue, compagnes de vie, merci pour ce que vous êtes, dans ce que je suis ;
- mes frères, sœurs, cousins, cousines, notamment, Antoine, Yvette, Paul, Etienne, Louis, Germain, Augustin, Victorin, Lucie, Laurent, que la providence vous accorde de longs jours.

RESUME :

Le présent rapport de stage porte sur le profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou, accompagnés par l'ONG ASSOVIE. Il s'appuie sur une collecte de données, réalisée à travers l'entretien semi-structuré et l'observation, avec les enfants vendeurs ambulants de certains marchés du Bénin, accompagnés par l'ONG ASSOVIE et leurs encadreurs, sélectionnés par le moyen de la technique d'échantillonnage du choix raisonné.

Au terme de la recherche, il est à noter que l'insuffisance d'accompagnement personnalisé des enfants vendeurs ambulants accompagnés par l'ONG ASSOVIE est un facteur d'échec de leur réintégration familiale. L'analyse a permis également de noter que la forte instabilité à bas âge de certains enfants vendeurs ambulants détermine leur profil psychosociologique.

Mots-Clés : Profil psychosociologique ; enfants ; vendeurs ambulants ; ONG ASSOVIE.

ABSTRACT:

This internship report focuses on the psychosociological profile of street vendor children in the Cotonou markets, supported by the ONG ASSOVIE. It is based on a collection of data, carried out through semi-structured interview and observation, with street vendor children from certain markets in Benin, accompanied by the ONG ASSOVIE and their supervisors, selected by means of the reasoned choice sampling technique. At the end of the research, it should be noted that the inadequacy of personalized support for street vendor children accompanied by the ONG ASSOVIE is a factor in their family reintegration. The analysis also made it possible to note that the strong instability at a young age of certain street vendor children determines their psychosociological profile.

Keywords: Psychosociological profile; children; street vendors; ASSOVIE ONG.

INTRODUCTION :

Au Bénin, les enfants de moins de 18 ans font environ 4,35 millions selon le quatrième recensement général de la population et de l'habitat de 2013 (RGPH-4, 2013), ce qui représente 47,52 % de la population. Ce même recensement révèle par ailleurs que la population analphabète représente 63,1 % de la population, que 8 enfants sur 10 vivent avec leurs deux parents biologiques et que 16 sur 100 vivent dans des familles autres que celles biologiques, ou parfois hors de tout cadre familial, posant ainsi la problématique de leur éducation et de leur prise en charge. Cette population d'enfants est constituée en majorité d'orphelins, de victimes d'exploitation, d'enfants abandonnés qui pullulent dans les rues des grandes villes, où ils vivent dans la misère, côtoyant au quotidien divers types de dangers. Alors certains sont obligés de s'adonner à la distribution itinérante de divers produits relativement de moindre valeur à eux confiés, pour parfois se trouver une pitance. Cela s'appelle communément "vente ambulante".

Longtemps méconnu, voire nié dans certaines villes de l'Afrique de l'Ouest, le phénomène des enfants vendeurs ambulants est apparu au grand jour au début des années 1989, et comme dans le domaine de l'humanitaire et du développement, c'est par un double appel, lancé à la fois par le secteur associatif et les médias, que l'opinion internationale fut alertée (Bonnet, 1999). C'est ainsi que l'on a pu découvrir avec effroi les terribles conditions de vie de ces enfants des grandes villes d'Amérique latine, puis l'existence de milliers d'autres, vivant dans des principales métropoles d'Afrique. C'est alors que les organismes internationaux tels que l'United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF), l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) commencèrent à s'intéresser de plus près au phénomène des enfants en situation difficile y compris les enfants vendeurs ambulants.

Le thème de l'enfance en situation difficile, et spécifiquement celui des enfants vendeurs ambulants a commencé peu à peu par apparaitre dans les discours et être intégré dans les politiques de plusieurs pays et organisations internationales, aussi bien dans le cadre opérationnel, que dans la prise d'instruments juridiques. Ainsi, après avoir adopté en 1989, la convention relative aux droits des enfants, l'Assemblée Générale des Nations

Unies vota par exemple, le 4 mars 1994 une résolution relative aux enfants de la rue. Cette résolution en 10 points invite tous les Etats et toutes les organisations internationales et non gouvernementales à "redoubler d'efforts pour trouver des solutions définitives aux problèmes de ces enfants".

Au cours de ce stage, nous avons rencontré des enfants, à travers la ville de Cotonou. Ces enfants présentent un profil particulièrement intéressant du fait de leur légèreté et de leur fragilité. L'objet du présent rapport est d'établir le profil et la situation de ces enfants qui travaillent pour survivre, sur la base de données statistiques et de constatations empiriques. C'est ce qui justifie donc son intitulé *: « profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE ».*

Le présent rapport, s'articule autour de quatre chapitres. Le premier aborde le cadre institutionnel du stage, les observations effectuées au cours de celui-ci ainsi que les activités effectuées et les acquis du stage. Le second s'intéresse au cadre théorique de la recherche et à la démarche méthodologique adoptée. Le troisième chapitre expose et analyse les résultats obtenus de la recherche tandis que le quatrième chapitre procède à la discussion de ceux-ci.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

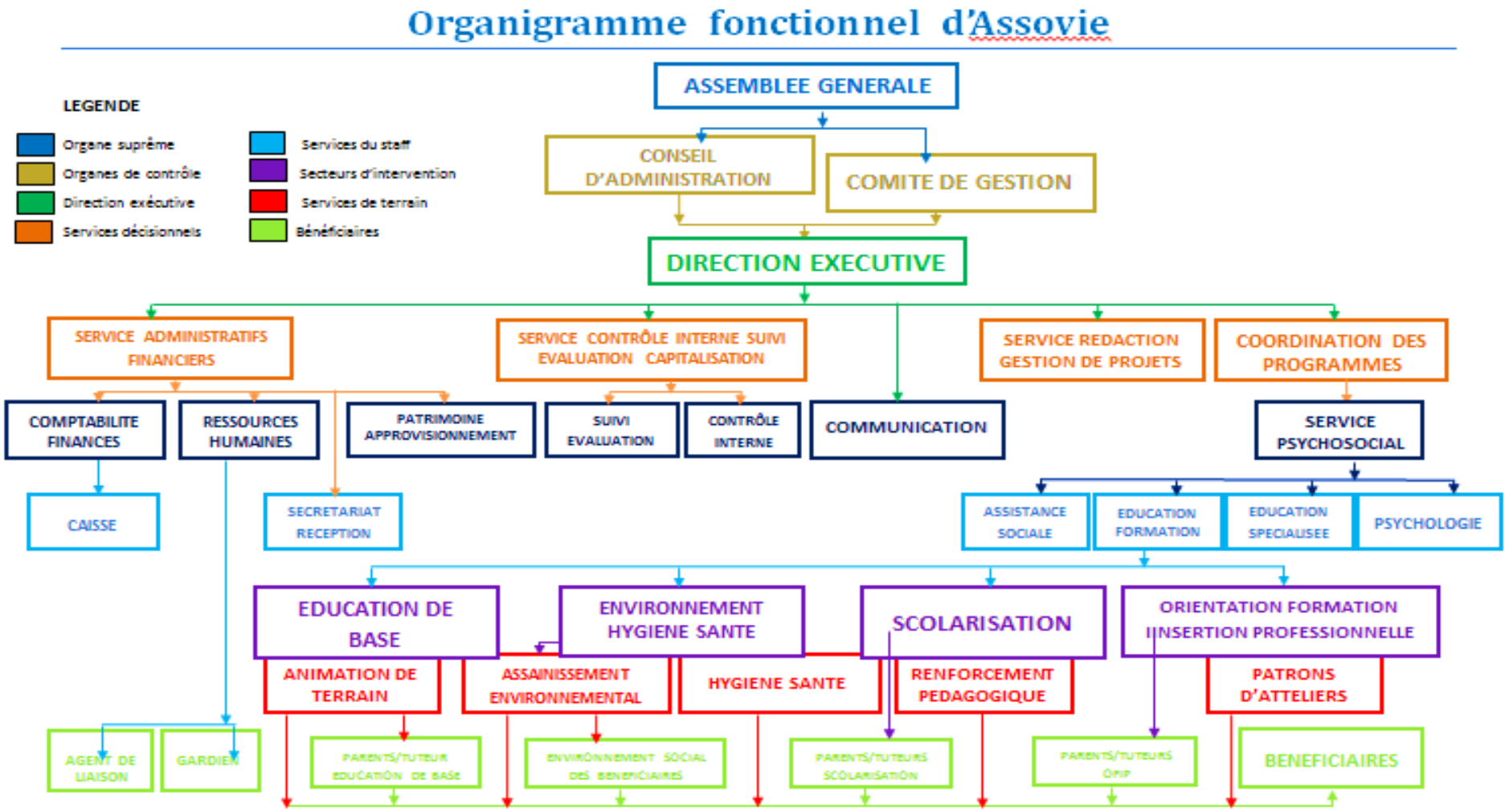
Le présent chapitre est consacré à une présentation générale du cadre institutionnel du stage qu'est l'ONG ASSOVIE, du rapport des activités, et des missions accomplies durant le séjour, et pour finir en déduire les acquis.

1.1. Cadre institutionnel du stage

1.1.1. Présentation du cadre du stage : Historique

La structure qui a servi de cadre à notre stage est l'Association Vinavo et Environnement," *ASSOVIE* ". Elle est une Organisation Non Gouvernementale (ONG), béninoise, fondée en novembre 2001, enregistrée sous le numéro, 2001/553/MISD/DC/SG/DAI/SAAP-Assoc. Elle s'est fixée pour mission principale, d'aider l'enfance malheureuse, surtout celle déscolarisée, trainant dans nos marchés et sujette à toutes formes d'exploitation. Cette cible dont la tranche d'âge se situe en moyenne entre 10 et 18 ans, est en effet victime d'abus (violence physique, morale et sexuelle, exploitation, enlèvement, etc…). Au départ, ASSOVIE accordait la priorité de ses interventions aux filles, mais depuis quelques années, beaucoup de jeunes garçons ont commencé par bénéficier également de son accompagnement. ASSOVIE est présente dans beaucoup de marché du Bénin à travers ses centres d'écoute, mais ses actions sont beaucoup plus visibles dans les marchés secondaires et les quartiers de Cotonou, Porto novo, Ouidah et Dassa.

1-1-2- Organigramme de l'ONG ASSOVIE.



1.1.3- Missions de l'ONG ASSOVIE

ASSOVIE, dans le cadre des efforts pour la réduction de la pauvreté, lutte pour la défense et la promotion des droits des femmes et des enfants victimes de discriminations et de violence de tout genre. Elle œuvre également à l'éveil de la population à cette problématique. Elle souscrit au principe de l'égalité absolue entre homme et femme.

1.1.4-Activités de L'ONG ASSOVIE

ASSOVIE intervient dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la santé à travers plusieurs secteurs que sont :

- **L'Education de Base (EB)**

Les filles placées dites « Vidomègon » non scolarisées ou déscolarisées travaillant dans les marchés ou auprès de leurs tutrices reçoivent des cours d'alphabétisation en français, de gestion du petit commerce, d'économie familiale, d'éducation sexuelle et d'hygiène corporelle appuyés d'activités ludo-éducatives pour développer leur personnalité.

Les salles de classe sont implantées au sein même des marchés pour les en faciliter l'accès. Ces salles sont aujourd'hui réparties dans 21 marchés secondaires de Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Pahou, Abomey-calavi, Dassa et regroupaient au moment de notre stage plus de six cent trente (630) apprenants. Au cours de ses interventions qui sont essentiellement faites sur le terrain, ASSOVIE participe à la lutte quotidienne contre les diverses formes d'abus dont les enfants et les femmes sont victimes. En ce sens, elle a développé plusieurs stratégies de sensibilisation (porte à porte, ~~focus group~~, grand-public) à travers lesquelles, elle œuvre au renforcement de capacités pédagogique et didactique, à la sensibilisation sur les droits des enfants. Une troupe théâtrale a même été créée au sein de laquelle, certains enfants font éclore leurs talents cachés de comédiens, elle a pour nom, « Espoir Vinavo ».

La répartition géographique des zones d'intervention et de présence de l'ONG sur les quatre départements qu'elle couvre pour le moment, se présente comme suit :

Littoral : Wologuédé, Zogbo, Agla (Gbodjètin1, Sainte-Trinité, Létondougbé, Djèmakin,

Gbégamey, Vèdokô, Aïdjèdo, Midombo, Saint-Michel, Cadjèhoun, Gbèdjromèdé, Gbèdègbé, Abattoir

Atlantique : Cocotomey, Pahou, Kpassè,

Ouémé : Djègandaho et Koutongbé.

Colline : Dassa

- **Appui à la scolarisation (AS)**

Parfois, des enfants dont le profil permet un certain rattrapage sont identifiés dans les marchés et quartiers où intervient ASSOVIE et insérés ou réinsérés dans le système scolaire formel. ASSOVIE leur apporte un soutien matériel technique et financier prend en charge leurs fournitures scolaires et une partie des droits d'écolage à travers des dons de kits scolaires ; le suivi scolaire ; le suivi pédagogique ; l'accès à une bibliothèque ; la sensibilisation des parents. En outre, elle a recruté des professeurs de maison communément appelés répétiteurs qui visitent les enfants à domicile, afin de rehausser leur niveau en cas de besoin. Au moment de notre de stage, 338 enfants orphelins ou défavorisés ont bénéficié de cet appui.

- **Orientation, Formation et Insertion professionnelle (OFIP)**

D'autres enfants identifiés dans les marchés et quartiers où intervient ASSOVIE sont insérés dans des formations professionnelles de leur choix. ASSOVIE prend en charge les frais de formation, de fournitures, et les aide à s'installer à la fin de leur formation. D'autres encore reçoivent un appui financier pour démarrer un commerce de leur choix ou ils sont suivis pour démarrer une micro-entreprise. Plus de soixante (60) filles bénéficient au moment de notre stage.

Les enfants vulnérables ayant quatorze (14) ans et plus, identifiés dans les marchés et les quartiers où intervient ASSOVIE sont insérés dans des centres de formation professionnelle de leur choix. Ils bénéficient de l'Orientation professionnelle ; de la formation, de la prise en charge des frais de formation et de fournitures ;

- **Accompagnement Psychosocial (APS)**

Un comité est chargé de la prise en charge psychosociale de tous les apprenants du

système ASSOVIE. Il est constitué de psychologues, d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés. Ils ont pour rôles de :

- Faire les entretiens lors des orientations dans des secteurs
- Effectuer des écoutes psychosociales en cas de survenance d'un cas préoccupant, provenant des différents secteurs, ou en présence d'un apprenant qui nécessite une prise en charge particulière.
- Animer les séances de sensibilisation sur les thématiques psychosociales et celles liées aux droits des enfants. Ces sensibilisations sont à l'endroit aussi bien des apprenants, que des parents, des tuteurs et des marchands selon la thématique abordée.
- Assurer la préparation psychologique des apprenants qui doivent être présentés aux divers examens.
- Aider les apprenants à élaborer leur projet de vie.

Les assistants sociaux et le psychologue accompagnent quotidiennement les bénéficiaires dans leur cheminement personnel. Ils les écoutent et les aident à surmonter les difficultés particulières auxquelles ils sont confrontés dans leurs milieux familiaux et de formation en vue de les aider à être plus épanouis (retrouver l'estime et la confiance en soi entre autres).

Les secteurs pluridisciplinaires pour le bien-être psychosocial des apprenants sont :

- ✓ Assistance sociale, éducative et/ou psychologique ;
- ✓ Appui psycho-éducatif et accompagnement psychologique ;
- ✓ Orientation, information et conseils nécessaires ; Plaidoyer auprès des encadreurs et autres adultes ;

 Dénonciation par rapport au non-respect des droits des enfants et des femmes.

- ➢ **Hygiène Sanitaire et Assainissement Environnemental (HSAE)**

Les bénéficiaires ayant un problème particulier de santé, peuvent jouir d'une prise en charge par ASSOVIE. L'approche préventive de ce secteur, consiste en l'organisation de séances de vaccinations et de sensibilisations sur les maladies à l'endroit des enfants.

Acteur intervenant au cœur des marchés, ASSOVIE n'est pas insensible à la problématique de l'insalubrité souvent remarquée dans ces milieux. A travers plusieurs

actions telles que le don de matériel de salubrité, la réfection des latrines et urinoirs, les séances de sensibilisation, ASSOVIE contribue à réduire ce phénomène. Elle sensibilise les usagers des marchés sur les notions d'hygiène et d'assainissement ; des campagnes de salubrité dans les marchés, la sensibilisation sur la santé de reproduction et la prise en charge sanitaire des apprenants.

Les partenaires

Le fonctionnement de la structure est principalement assuré par deux partenaires, le partenaire EDUCO qui dirige le PCA et le partenaire OXFAM qui dirige le pré-PCA, il assure aussi la propreté des marchés en installant des dispositifs de lavage des mains, des poubelles et des balais.

1.1.5- Structure organisationnelle

L'ONG ASSOVIE dispose de quatre (04) organes que sont : l'Assemblée Génale, le Conseil d'Administration, le Comité de Gestion et la Direction Exécutive. L'Assemblée Générale est l'organe suprême d'ASSOVIE ; elle est composée de tous les membres actifs qui s'acquittent de leurs obligations. Le Conseil d'administration exerce en permanence les fonctions de l'Assemblée Générale. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser et contrôler l'exécution du programme adopté par l'Assemblée Générale. Le bureau du Conseil d'Administration est composé de trois membres élus pour deux ans (Président, Vice-Président et Secrétaire Général). Le Comité de gestion est l'organe chargé du contrôle de la gestion financière de l'Association. Il est également chargé de la gestion des cotisations et dons des membres d'ASSOVIE. La direction exécutive comprend deux branches, la branche administrative et celle opérationnelle des interventions de terrain.

1-2 Déroulement du Stage et observations

Au cours de notre stage, nous avons parcouru différents services, où nous avons accompli différentes tâches, qui nous ont conduit quelquefois sur le terrain. Ceci nous a permis de relever, certains atouts dans le fonctionnement de l'ONG, mais aussi certains petits dysfonctionnements, qu'il faille régler pour une efficacité optimale des actions. C'est donc le lieu d'en parler.

1-2-1- Services parcourus et des travaux effectués

Notre stage s'est déroulé en cinq semaines. D'entrée de jeu, le coordonnateur des programmes nous a fait une présentation de la structure et du personnel suivi de l'agenda d'exécution des programmes. Nous nous sommes rapprochés donc des différents services, où nous avons suivi la mise en œuvre de certains programmes, au travers d'activités. Au service Education de Base (EB) par exemple, nous avons assisté les techniciens dans la tenue d'une séance de cours, et découvert avec grand intérêt, la différence entre une situation de classe ordinaire, et celle-là. Au service de l'accompagnement psychosocial, nous avons conduit des entretiens sous la supervision de l'un ou l'autre des psychologues de la maison, ce qui a débouché sur des enquêtes sociales que nous avons conduites avec les assistantes sociales de la structure. Tout ceci était bien sûr sous le contrôle de notre maître de stage qui nous suivait de près en nous donnant des orientations et des directives pour la réalisation de notre travail.

1-2-2- Synthèse des atouts et des problèmes de la structure

1-2-2-1- les Atouts

Le moins que l'on puisse dire est que l'atmosphère de travail au sein de ASSOVIE est des plus saines, ce qui permet à chaque technicien de s'épanouir pleinement dans l'accomplissement des tâches. Ceci rend plus facile le travail en équipe, et davantage efficientes, les actions. L'autre atout qu'offre ASSOVIE, est l'organisation de la structure opérationnelle en services, où des missions précises sont confiées à des spécialistes.

Cinq semaines sont peut-être peu, mais au cours de ce bref séjour, nous en avons beaucoup appris sur le travail en équipe, l'éthique et la morale dans un environnement de travail, et avons découvert en situation réelle, le travail du psychologue. Nous avons d'ailleurs été amené à conduire un entretien psychologique et nous sommes essayé à poser l'hypothèse de diagnostic.

1-2-2-2- Problèmes de la structure

L'ONG ASSOVIE étant une structure non gouvernementale, elle se trouve confrontée dans l'accomplissement de ses missions, à quelques difficultés que sont entre

autres :

- La faible implication des autorités locales et nationales, dans l'accompagnement financier et technique de ses programmes ;
- Le cadre très peu adéquat de certains points d'écoute, puisque situés en plein cœur de marchés, ils sont exposés à de fortes nuisances sonores, rendant difficiles, la conduite des écoutes.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

Le présent chapitre sera dans un premier temps consacré à l'énoncé du problème, la détermination des objectifs de recherche et ensuite l'émission des hypothèses, avant qu'il n'y soit procédé au choix de l'approche méthodologique de la recherche.

2.1. Cadre théorique de la recherche

2.1.1. Enoncé du problème, objectifs et hypothèses de recherche

2.1.1.1. Enoncé du problème et question de recherche

Selon l'UNICEF, le problème des enfants en situation difficile à l'échelle mondiale est un phénomène social très préoccupant pour l'ensemble des nations unies. Mais force est de constater qu'au fil des années, le phénomène a subi des mutations diverses et s'est davantage complexifié par un regroupement de facteurs sociaux récurrents ou émergents. Le grand défi qui se pose alors aux politiques nationales des pays concernés, reste de définir la stratégie efficace pour juguler le phénomène.

Au Bénin, elles foisonnent, les associations et autres organisations non gouvernementales qui inscrivent leurs actions, dans ce challenge, aux côtés bien sûr de l'état, à travers le Ministère des Affaires Sociales et la Microfinance. L'on peut en citer entre autres, "terre des hommes", "le carrefour d'écoute et d'orientation", "l'association les messagers de la Paix", "le foyer Don Bosco", "la Croix Rouge", "le foyer Laura Vicuña", "l'ONG ASSOVIE". Pourtant, la tendance demeure à l'accentuation du phénomène, qui se complexifie par la précocité de plus en plus croissante de l'âge d'entrée dans la rue.

L'on est donc en droit d'interroger non seulement les stratégies d'intervention mais surtout les contextes sociaux qui déterminent le phénomène. Dans une enquête nationale sur la traite des enfants en 2000 Abel-eber (2000), estimait le nombre d'enfants victimes de plusieurs sortes de souffrances à 67.437 aux Bénins, et issus de familles pauvres. Ces enfants qui pour la plupart n'ont jamais connu les chemins de l'école vivent surtout hors de leurs familles d'origine, un choix parfois assumé par leurs parents. Le regard sur

l'enfant a donc changé. Pendant longtemps en effet, dans nos villages et campagnes, là où la modestie limite les perspectives d'avenir, le destin des enfants a été confondu avec ceux de leurs parents. L'on se disait plutôt, ils hériteront de mes terres, où poursuivront mes activités. Désormais et de plus en plus, la pauvreté et certaines raisons socio-culturelles poussent les parents à choisir une famille pour l'enfant. Ce qui selon eux, et ce n'est pas faux à priori, lui offre davantage de perspectives d'avenir.

Ainsi, ils décident, non sans peine parfois, de l'envoyer faire l'expérience d'une vie plus prometteuse, pour aider à terme le reste de la fratrie et ses parents. Cette décision peut susciter craintes et incompréhensions chez l'élu, car le placement d'un enfant dans une famille d'accueil est l'imposition d'un déplacement géographique et d'un changement d'environnement. Mais bien parfois, le rêve tourne court, puisque les enfants au lieu de la vie meilleure vivent parfois le martyr. Cette réalité touche des centaines d'enfants, qui, en âge d'aller à l'école, se retrouvent dans des familles d'accueil, réduits à servir, régulièrement maltraités, lourdement employés dans les travaux domestiques, exploités et abandonnés à leur sort. Pour échapper à cela, la rue devient alors pour beaucoup d'entre eux, un lieu de vie, qui offre encore un espace, de liberté. Alors, pour vivre, ou plus précisément, pour survivre, nombre d'entre eux exercent une activité laborieuse, faiseurs de poubelles, mendiants, prostitués, porteurs ou collecteurs d'objets divers, employés de ménage, gardiens et laveurs de véhicules, cireurs, vendeurs de produits divers etc. Il s'agit en fait d'une incessante quête pour trouver de quoi manger au quotidien.

Le Bénin, qui n'est pas en marge de cette réalité, est de plus en plus confronté à ce problème d'enfants en difficulté. Déjà en 1991, furent créés des structures d'accueil destinées à prendre en charge ces enfants en situation difficile. Avec la multiplicité de ces établissements, il s'est avéré nécessaire de prendre un décret afin de réglementer le secteur. Ainsi est fixé les règles relatives à la création, l'implantation, la qualité des infrastructures et l'ouverture des Centres d'accueil et de protection de l'enfant (CAPE) pour un meilleur cadre d'accueil des enfants en situation difficile. L'un des objectifs des CAPE est la réintégration familiale des pensionnaires qu'ils accueillent. Dans ce dynamisme, les CAPE sont souvent confrontés à un certain nombre de difficultés telles que : trouver les parents des enfants confiés à leur structures. Il est à souligner que parmi ces enfants accueillis, certains ignorent même leur identité, ils n'ont aucune trace

de leur origine, se souviennent plus de leur provenance, ne connaissent pas leur nom et prénoms ni ceux de leurs géniteurs et sont dans l'impossibilité de prouver leur véritable âge. Dans ces cas la réintégration familiale devient très difficile.

Selon les données collectées et les observations du terrain, quelques caractéristiques sont communes à ces sujets. Ces enfants sont en effet en grande majorité des jeunes garçons âgés de 12 à 15 ans, non scolarisés, certains déscolarisés ou de scolarisation en cycle primaire. Il s'agit d'enfants abandonnés recueillis par des institutions à vocation caritative, d'enfants ayant un ou les deux parents, ou plus simplement de cadets de familles démunies pour lesquelles ils constituaient une charge. Fort de ces constats, nous nous sommes posé la question de savoir, en quels termes se transcrit le profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE. La recherche d'une réponse à cette question, nous a amenés à formuler des objectifs de recherche qui sous-tendent les hypothèses.

2.1.1.3. Objectifs de la recherche

2.1.1.3.1. Objectif général de la recherche

L'objectif général de cette recherche est d'analyser le profil psychologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE.

2.1.1.3.2. Objectifs spécifiques de la recherche

- ✓ Montrer que l'insuffisance d'un accompagnement personnalisé des enfants vendeurs ambulants accompagnés par l'ONG ASSOVIE est un facteur d'échec de leur réintégration familiale.
- ✓ Démontrer que la forte instabilité à bas âge de certains enfants vendeurs ambulants détermine leur profil psychologique.

En lien avec ces objectifs de recherche, nous avons formulé des hypothèses.

2.1.1.2. Hypothèses de la recherche

2.1.1.2.1. Hypothèse générale

Les difficultés de réintégration familiale des enfants vendeurs ambulants accompagnés par l'ONG ASSOVIE sont dues à la complexité des situations vécues dans la rue par ces derniers.

2.1.1.2.2. Hypothèses Spécifiques

- ✓ L'insuffisance d'un accompagnement personnalisé des enfants vendeurs ambulants accompagnés par l'ONG ASSOVIE est un facteur d'échec de leur réintégration familiale.
- ✓ La forte instabilité à bas âge de certains enfants vendeurs ambulants détermine leur profil psychologique.

2.1.1.4. Intérêts de la recherche

Deux raisons nous ont motivé à mener cette recherche. Premièrement, au Bénin, très peu d'études ou de travaux scientifiques, se sont penchés sur la question des enfants vendeurs ambulants. C'est pourquoi, la présente recherche est d'un intérêt pratique pour nous dans le cadre de notre formation en psychologie clinique. Elle ambitionne d'abord de contribuer à terme à la réduction du phénomène des enfants vendeurs ambulants. Elle souhaite ensuite participer à l'identification de nouvelles stratégies et actions pour répondre aux besoins de ces enfants. Elle se veut enfin, un outil aux mains des gouvernants, pour une meilleure prise en charge des enfants en situation difficile. Deuxièmement, il est utile de préciser que cette recherche répond également à des préoccupations d'ordre personnel. Nous nous sommes en effet convaincus de la nécessité d'une telle étude pour la réintégration familiale, des enfants vendeurs ambulants pour une contribution efficace à l'amélioration de leur accompagnement.

2.1.2. Revue de littérature

Le commerce ambulant est une forme de distribution itinérante articles divers ou de produits de peu de volumes et aisément portatifs. C'est une forme de commerce facile

à engager puisqu'il ne nécessite pas les commodités d'une sédentarisation. Ainsi donc, sous nos latitudes, il suffit de jouir d'une bonne santé et de pouvoir user de sa locomotion naturelle. Parfois, point n'est même besoin, de disposer d'un capital pour commencer, puisqu'il y a toujours un fournisseur prêt à mettre la marchandise à votre disposition, à charge pour vous de lui retourner la valeur d'achat, après la vente. Au regard de toutes ces facilités, et de la souplesse qu'il offre, le commerce ambulant recrute donc beaucoup dans les rangs des enfants de la rue, qui décident sur des conditions de garantie fixées de façon unilatérale par le responsable de commerce, de sillonner les marchés et les quartiers de la ville afin de trouver parfois de quoi se nourrir durant la journée.

En l'espace de quelques minutes, les marchands ambulants tentent leur chance en un lieu et repartent vers d'autres horizons. Ils génèrent ainsi une lente mutation de l'offre commerciale spatialisée, dont on découvre encore les arcanes. Cette offre convient au passant chez qui le besoin est parfois suscité à la seule vue de l'étal garni ou au sédentaire peu actif et/ou peu mobile qui attend leurs passages comme autant de rencontres routinières. Les passages lents et presque cadencés des vendeurs ambulants constituent des micro-événements qui rythment la vie quotidienne des quartiers de nos villes et campagnes. L'observateur immobile attentif identifie sans mal des formes de régularités, même si les acteurs de ce ballet changent parfois d'un jour sur l'autre.

Le spectacle offert est visible, odorant, souvent sonore. Les vendeurs ambulants choisissent divers véhicules. La plupart tiennent leurs articles entre les mains, ou les portent sur la tête disposée dans de petits récipients, ou des plateaux. Les plus robustes trainent ou poussent de charrettes. Insensiblement, les vendeurs ambulants dessinent des tournées qui révèlent des rythmes, une présence ou une absence en des lieux et à des moments donnés. Des logiques spatio-temporelles les amènent à se mouvoir et à "suivre" un itinéraire en fonction du niveau de légitimité sociale que chacun parvient ou non à se forger à l'échelle locale. Cette population anime des filières marchandes informelles en commercialisant indifféremment différents types de produits. Certains sont vendeurs de fruits, de légumes, d'articles ménagers, de jouets ou de DVD. Selon la saison, ils vendent orange, sachet d'eau fraiche, maïs bouilli, chaussettes, bonnets, parapluies ou casquettes.

Pour mieux comprendre le problème des enfants qui s'adonnent à cette activité, nous avons fait le tour de différentes discussions sur la question à travers la littérature

disponible et les entretiens exploratoires. Des différentes recherches documentaires, il ressort que très peu d'ouvrages abordent spécifiquement le sujet des enfants vendeurs ambulants au Bénin. En revanche, il existe à travers le monde, une abondante littérature sur le phénomène "enfant en situation difficile" mais celle-ci est dominée par des récits qui décrivent les différentes causes à l'origine du phénomène. Les solutions préconisées sont alors aussi diversifiées que les causes. Quelle que soit l'option, les spécialistes semblent s'accorder pour dire que la meilleure solution demeure à terme, la réintégration familiale de ces enfants. Les points de vue de quelques auteurs sont donc exposés ci-dessous.

Selon Petitclerc (2010), la famille africaine détient des fonctions et des responsabilités multiples. Elle est le facteur de socialisation le plus important et façonne l'enfant dès son plus jeune âge et le devenir de ce dernier est en grande partie tributaire de ses conditions socioéconomiques. Cependant, la solidarité qui nourrissait et entretenait la cohésion entre les membres d'une famille, est aujourd'hui sérieusement menacée par la modernisation et l'urbanisation, l'éclatement familial et l'individualisme dû à l'émigration et aux conséquences d'une économie africaine vacillante. Pour Abel-eber (2000), la migration est une stratégie que la famille utilise pour retirer des bénéfices de son investissement dans certains de ses membres. Poussée par la crise économique, elle est alors devenue aujourd'hui un mécanisme clé de plus en plus important dans la survie même de la famille. De ce fait, les décisions de « *qui doit aller vers où et pour combien de temps* » sont toujours ratifiées si elles ne sont pas totalement contrôlées

La présente recherche s'intéresse précisément, au cas où c'est l'enfant qui représente celui qui doit partir, pour son propre bien et/ou pour celui de la famille, souvent pour une destination inconnue, un nouvel environnement, de nouveaux visages et paysages, ceci parfois à un très jeune âge. Il survient donc dans le trajet de l'enfant, une mobilité qui implique une séparation de son milieu actuel du seul fait de la condition sociale de ses parents. Cette cause sans être exclusif, semble apparaître en tête des motifs de départs des enfants de leur cercle familial, lorsque justement la famille participe à cette décision. Mais ce départ intervient également parfois, à la suite d'un drame familial, comme la mort du parent qui assumait la charge sociale de l'enfant, mis à part les cas de

naïveté ou même de cupidité avérée parfois, où c'est le parent même qui envoie délibérément son enfant presqu'en esclavage, afin de récolter des revenus mensuels.

L'enfant jeté ainsi dans son nouvel environnement, dont les réalités et les codes tranchent catégoriquement avec ceux auxquels il est habitué, doit apprendre à s'adapter et prendre ses marques. Cet apprentissage n'est pas toujours aisé, surtout lorsque son milieu d'accueil, ne l'y accompagne pas. La tâche devient ainsi rude pour l'enfant qui "dessouché" précocement, n'a pas eu le temps de s'identifier par rapport à ses origines, en faisant connaissance avec ses parents, son milieu, sa culture et même sa langue d'origine. Il finit parfois par donc et c'est un drame personnel par n'être de nulle part.

En termes de solution, Pirot (2004) propose en outre de retrouver la famille, d'établir une relation avec elle, tenter une médiation en vue d'une éventuelle réintégration de l'enfant. Cette action suit généralement plusieurs étapes selon les recommandations de l'auteur. Il s'agit en effet d'une phase de pré enquête qui consistera à recueillir des informations auprès de l'enfant ou des autres enfants de son groupe, d'une phase d'enquête proprement dite en recherche de la famille pour recueillir des informations auprès d'elle et du voisinage, d'une phase de négociation avec la famille et l'enfant, et enfin d'une phase éventuelle de réintégration et de suivi. Il précise qu'avant de commencer la recherche d'une famille, les éducateurs doivent recueillir un certain nombre de renseignements assez précis auprès de l'enfant, entre autres, son nom, celui de ses parents ou de ses tuteurs, son quartier d'origine, la durée de sa présence dans la rue, les causes qui l'y ont conduit. Ainsi, après ces étapes, il va s'agit de retrouver la famille de l'enfant, de vérifier les informations qu'il a données, et d'évaluer s'il y a une possibilité de le réintégrer.

Pour Abel-eber (2000), ce projet ne peut évidemment être envisagé que si l'enfant est d'accord pour revoir sa famille, et s'il accepte l'éventualité de retourner y vivre un jour. Amartya (2006)[1] estime que les éducateurs cherchent généralement à établir un premier contact avec la famille sans la présence de l'enfant. Pour cet auteur, ils doivent d'abord comprendre l'histoire de la cellule familiale, et établir un premier diagnostic sur la possibilité, ou au contraire l'impossibilité d'une future réintégration. Cette phase d'enquête est extrêmement délicate, car les réactions de la famille peuvent aller de

l'accueil le plus chaleureux à l'hostilité la plus résolue, particulièrement en cas d'accusations de sorcellerie, où les voisins peuvent également manifester une certaine répulsion envers l'enfant qui retourne en famille.

Poirot a approfondi ses travaux sur la problématique de la réintégration de l'enfant dans son milieu familial naturel, ou même à défaut un cadre qui en tient lieu. Il propose à cet effet, une unité de taille restreinte de type familial où l'enfant de la rue qui ne peut pas retourner en famille aura une responsabilité individuelle et collective sur sa propre vie. Cette trouvaille, prend tout son sens, et se justifie, pleinement lorsqu'il est question d'enfants totalement orphelins qui n'ont pas de proches parents pour les accueillir et pour les enfants accusés de sorcellerie ou affublés d'autres tares qui les mettent de facto au ban de leur société. Néanmoins, Anaut… dans son ouvrage … 2002) avertit qu'en dépit de tout, la cellule familiale est le seul milieu de vie naturelle de l'enfant, le lieu où il devrait normalement, s'épanouir sur le plan personnel, affectif, intellectuel et social. Au cas alors où cette famille serait inexistante, ou dans l'impossibilité de prendre en charge l'enfant, Dallape (1990) considère l'adoption comme une des solutions alternatives. Il reconnaît enfin que la mise en œuvre de ces stratégies nécessite un personnel bien formé et engagé.

2.2. Approche méthodologique de la recherche

Il s'agira de présenter la nature de la recherche, la population cible, l'échantillonnage, les techniques et outils de collecte de données, les techniques de traitement et d'analyse des données et enfin de faire part des difficultés rencontrées au cours de cette recherche.

2.2.1. Nature de la recherche

Pour étudier le profil psychologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE, nous avons adopté une méthode mixte, alliant approches quantitative et qualitative, laquelle à travers des techniques de recherche spécifiques, a permis de comprendre les ressorts de cette problématique. Les données quantitatives nous ont fait appréhender l'acuité du phénomène, tandis que l'analyse qualitative de comprendre le processus et les dynamiques autour de la vente ambulante. Les procédés auxquels nous avons eu recours sont exposés ci-dessous.

2.2.2. Groupes cibles et échantillonnage

2.2.2.1. Groupes cibles

La population d'étude est constituée des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE et de l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge de leur prise en charge que sont :

- L'Office Central de Protection des Mineurs ;
- Les encadreurs qui ont participé aux premiers accueils et effectué des recherches de familles avec les enfants et ;
- Les personnes ressources.

L'échantillonnage de cette population a nécessité la mise en place de diverses techniques.

2.2.2.2. Techniques d'échantillonnage et échantillon

Comme l'affirment Miles et Huberman (1994 : 25), *« Peu importe ce que vous ferez, vous ne réussirez jamais à étudier tout le monde partout et dans toutes leurs activités. Les choix que vous faites, (les personnes à qui vous parlerez, où, quand, à quel sujet et pourquoi) sont autant de limites aux conclusions que vous pouvez tirer, à la confiance avec laquelle vous les formulerez et au crédit que les autres leurs accorderont »*. Former un échantillon n'est donc pas une tâche simple et n'est pas à prendre à la légère. Il a fallu donc suivre une démarche méthodique : premièrement, délimiter les frontières du site d'étude du point de vue géographique ; deuxièmement, définir une population en identifiant les caractéristiques qui présentent un intérêt pertinent pour l'étude ; troisièmement, déterminer l'échantillon en fonction de sa raison sociale et des ressources matérielles dont nous disposons ; et enfin, définir les unités d'échantillonnage. Cette dernière étape consiste à isoler et choisir chaque membre de l'échantillon selon des critères préétablis.

L'échantillonnage à choix raisonné a été adopté. Pour des raisons de commodité, des critères de choix des personnes à enquêter ont été retenus par groupe cible. Le tableau I, ci-dessous présente les différents critères par catégorie de cible.

Tableau I: Critères de choix des personnes enfants dans les CAPE

Groupes cibles	Critères
Enfant vendeur ambulant	- avoir passé au moins 1an dans le centre ; - être un enfant n'ayant plus de contact avec sa famille ;
Encadreurs	- être encadreur des enfants au moment de l'enquête ; - maitriser la situation des enfants ;
Personnes ressources	- avoir été encadreur dans l'un des centres enfants - avoir une expérience dans le secteur de la réintégration familiale - travailleurs sociaux, - avoir au moins, trois (3) ans d'ancienneté dans la protection de l'enfant - être un membre de l'administration dans l'un des centres enfants

Source : Données de terrain_2021

Ce tableau présente les critères qui ont fondé le choix des personnes ciblées pour cette étude. Les encadreurs et les premiers responsables ont été identifiés parmi les spécialistes chargés de prendre contact, d'accompagner et de faire la réintégration des enfants. Au total, 37 personnes ont fait l'objet de l'enquête, soient 21 enfants, 11 encadreurs, 3 responsables et deux (2) personnes ressources ont été interviewés. Pour ce qui est des enfants, nous avons tenu compte du facteur genre. Ainsi, aussi bien des filles que des garçons ont été soumis à nos questionnaires. Au niveau des encadreurs, nous avons pu interroger 11 personnes ; quant aux responsables et personnes ressources, respectivement 3 et 2, se sont prêtés à notre exercice.

2.2.3. Techniques et outils de collecte de données

2.2.3.1. La recherche documentaire

Pour la collecte des informations utiles à notre travail, il nous a fallu visiter des bibliothèques et autres centres de documentation, dont notamment trois, à savoir, le centre de documentation de l'ex Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines, de l'Université d'Abomey-Calavi, la bibliothèque centrale de la même université, et les

archives de l'ONG ASSOVI. Les informations recueillies sont de diverses natures. Il y en a de générales et d'autres à caractères scientifique, technique, spécifique voire statistique, etc. Elles sont tirées de mémoires, rapports d'étude, thèses, articles et autres publications diverses. Pour réussir la recherche documentaire, nous avons utilisé comme outil, la grille de lecture.

2.2.3.2. Observation

L'observation employée dans un but scientifique est définie comme *« la constatation attentive des phénomènes, sans volonté de les modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'étude appropriés à cette constatation »* (Landsheere, 1982 : 36).
Cette technique de collecte d'information conduite à la description c'est-à-dire à la présentation d'un phénomène, à la formulation d'une explication. Elle est une méthode d'enquête par laquelle on observe directement, par la présence sur son terrain, les phénomènes sociaux qu'on cherche à étudier. Dans le cadre de cette recherche, la variante de l'observation dont on a fait usage, est l'observation non participante. Cette forme de l'observation est une technique d'étude qui permet à l'observateur de ne pas être membre du groupe à observer. Dans ce cas, l'observateur garde une certaine distance avec le groupe observé. Il ne prend pas la parole ni ne participe pas aux activités. Dans la pratique, cette technique a permis à l'aide d'une grille, de relever les non-dits des personnes enquêtées pour le compte de cette recherche.

Le moins que l'on puisse dire est qu'elle s'est révélée pratique et très efficace au cours de ce travail. Par l'observation, les moindres comportements et attitudes de l'enfant ont été notés, et justement interprétés quant à l'état d'âme qu'ils révèlent de leurs sujets. L'on peut citer à titre d'exemple, des tics (des gestes nerveux), des blocages, l'incapacité de parler, le silence et même des fuites, constatés, lors des entretiens.

2.2.3.3. L'entretien

L'entretien est un moyen par lequel des informations et des données sont directement recueillis par le biais d'un échange verbal, de la personne sur laquelle porte l'enquête. C'est une conversation entre un enquêté et un enquêteur. Son outil, est le guide d'entretien. Il faut signaler ici que l'entretien a été utilisé dans sa variante dite semi-

structurée. Cet instrument de collecte de données a été appliqué aux responsables et aux personnes ressources retenus, afin d'approfondir et de préciser les informations reçues auprès des enfants.

2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données

Pour une exploitation efficace des données, il a été procédé à un dépouillement manuel suivi de leur traitement informatique. Sur la base de ce travail, des tableaux ont été dressés, afin d'illustrer les résultats. Pour les données qualitatives, après la transcription du contenu des entretiens, une sélection des informations a été faite, en fonction des critères de pertinence de l'information, par rapport aux thèmes abordés ; la qualité de l'information ou sa nature argumentaire. Une fois cet exercice achevé, les informations sélectionnées ont été organisées, catégorisées en fonction des thèmes de discussion et des hypothèses de la recherche. Les données qualitatives traitées ont été soumises à une analyse de contenu. Celle-ci a permis d'obtenir des verbatim.

2.2.5. Difficultés éprouvées

Compte tenu de la sensibilité du sujet, l'accès aux informations et aux dossiers des enfants a été difficile à certains niveaux. La réticence de certains enfants à raconter ou à revisiter leur histoire, mais aussi et surtout de ceux abandonnés dans les rues et qui n'ont aucun repère, nous ont rendu la tâche difficile. Soulignons au passage que ces enfants se méfient de toute personne étrangère à leur environnement, mais le contact nous a été relativement facile, grâce à l'aide des encadreurs. Il nous est apparu suffisamment clair, pour être consigné, que tout travail de ce type avec les enfants nécessite, patience, compréhension, empathie, tolérance et persévérance. C'est le moment également de déplorer le fait, que nos travaux sur le terrain, n'aient pas permis de suivre un enfant en situation réelle. Ceci aurait permis d'enrichir davantage notre rapport.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Ce chapitre rend compte les données issues de l'administration du questionnaire et des entretiens semi-structurés effectués avec les différentes personnes identifiées et enquêtées dans le cadre de cette recherche.

3.1. Profil psychosociologique des enfants

Les caractéristiques psychosociologiques des enfants sont présentées à travers l'âge, le sexe et les situations matrimoniales des parents.

3.1.1. Age et sexe des enfants

Au sein de l'ONG, l'âge des enfants varie selon qu'ils soient des filles ou des garçons. Le tableau II présente les caractéristiques des enfants en fonction de l'âge et du sexe.

Tableau II : Répartition des enfants selon l'âge et le sexe

Age	Fille		Garçon		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
8 - 11 ans	3	14	2	10	5	24
12 - 15 ans	6	29	5	24	11	52
16 - 18 ans	4	19	1	5	5	24
Total	13	62	8	38	21	100

Source : Données de terrain_2021

De la lecture de ce tableau, il ressort que 52 % des enfants sont âgés de 12 à 15 ans. Cette tranche d'âge correspond généralement à l'adolescence qui se caractérise fondamentalement par une crise qui apparaît de plus en plus tôt. Cette période est marquée par de profonds bouleversements physiques et psychologiques et se manifeste par une révolte et une opposition parfois violente de la part de l'enfant, aux modèles parentaux, scolaires, institutionnels. Cette perception se traduit à travers les propos ci-dessus de T.P., encadreur des enfants, rencontré dans le cadre de la présente recherche : *« […] L'entrée dans l'adolescence perturbe les relations familiales. La communication entre parents et enfants devient alors difficile. Aussi pour certains jeunes, la seule*

solution devient-elle la fuite car pour eux, c'est le seul moyen d'expression possible. La tranche d'âge de 13 à 18 ans est celle des jeunes en phase d'affirmation et ensuite d'insertion. C'est d'abord une période de revendication, de « je veux » avec demande d'indépendance, de liberté. C'est l'époque du conflit de générations où l'on se dispute beaucoup […] ».

3.1.2. Provenance des enfants

Lors des travaux de terrain, les enfants rencontrés sont soit en situation de sans domicile fixe, depuis leur récente arrivée à Cotonou ou à Porto-Novo, ou vivaient dans la rue depuis relativement plus longtemps. L'enquête a révélé que les enfants recueillis et suivis par l'ONG ont au préalable connu une expérience de la rue. Cette situation peut avoir son explication dans la précarité que vivent les familles mais surtout par le fait que beaucoup ont été confiés à des tuteurs, de chez qui ils fuguent, à la suite de situations de maltraitance, ou d'exploitation.

3.1.3. Situation matrimoniale des parents

Les réponses des enfants sur la situation matrimoniale de leurs parents avant leur départ de la maison sont diverses. Les parents sont, divorcés, séparés, ou décédés. La polygame compte également parmi les causes de ce départ. D'autres enfants n'ont aucune idée de la situation matrimoniale des parents. La figure 1 illustre la répartition des réponses des enfants enquêtés dans le cadre de cette recherche.

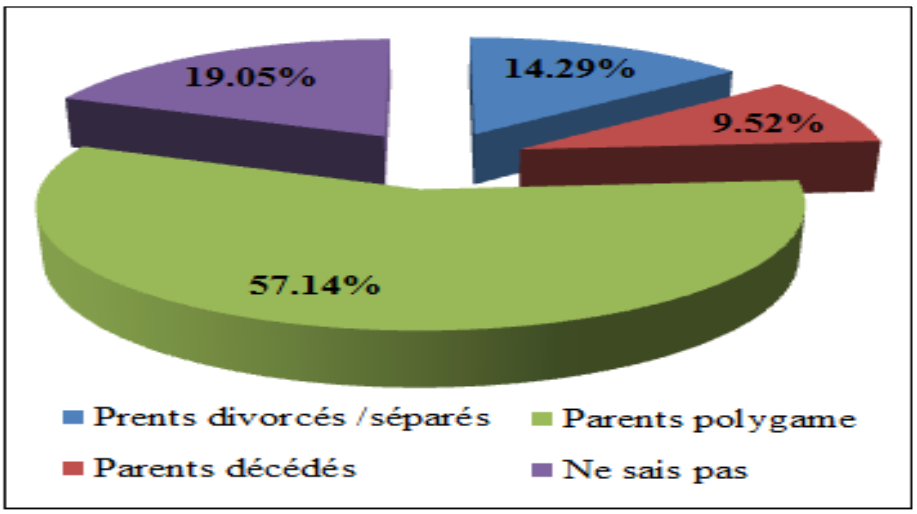


Figure 1 : Répartition des enfants selon la situation matrimoniale des parents

Source : Données de terrain_2021

De l'analyse de cette figure, il ressort que sur les 21 suivis, 12 enfants sont issus d'une famille polygame. Par ailleurs, 3 enfants ont leurs parents divorcés ou séparés, 2 enfants ont l'un au moins de leurs parents, décédé. En revanche, 4 enfants, déclarent n'avoir aucune idée sur la situation matrimoniale des parents. De cette analyse, nous pouvons considérer mis à part les 15 enfants ayant des parents vivants que les 6 autres sont dans des situations qui nécessitent une prise en charge rapide compte tenu de certaines défaillances sociales au niveau des familles. Par ailleurs, les difficultés vécues par les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble ou dont le père est polygame pourraient expliquer leur présence dans la rue. Il pourrait s'agir de l'effet pervers de la polygamie tels que les mauvais traitements, les stigmatisations, les discriminations. Ce à propos de quoi V.K., une personne ressource interrogée, déclare :

> *« […] La déstructuration de la cellule se révèle être l'un des principaux moteurs du processus de production d'enfants en situation difficile […] ».*

Mais ne nous y trompons pas, la seule défaillance de la famille ne saurait expliquer cette population de plus en plus grandissante d'enfants dans la rue. Cette défaillance révèle certes, un manque de rigueur parfois dans l'éducation des enfants, une mauvaise prise en charge à leur endroit, mais le critère économique peut également constituer un facteur à la base du phénomène. Sans oublier parfois aussi, les caprices, la personnalité difficile d'un enfant qui même dans un environnement sain peut choisir de gagner la rue.

3.2. Niveau d'éducation/formation des enfants

Le niveau d'éducation est celui de scolarisation des enfants, à l'arrivée au sein de l'ONG et ensuite leur situation selon leur projet d'avenir.

3.2.1. Niveau de scolarisation des enfants

A leur arrivé, la plupart des enfants n'ont que peu ou presque pas de niveau scolaire. C'est donc, l'ONG qui aujourd'hui promeut leur accès à l'école. Les figures 2 et 3 présentent la répartition des enfants selon leur niveau de scolarisation.

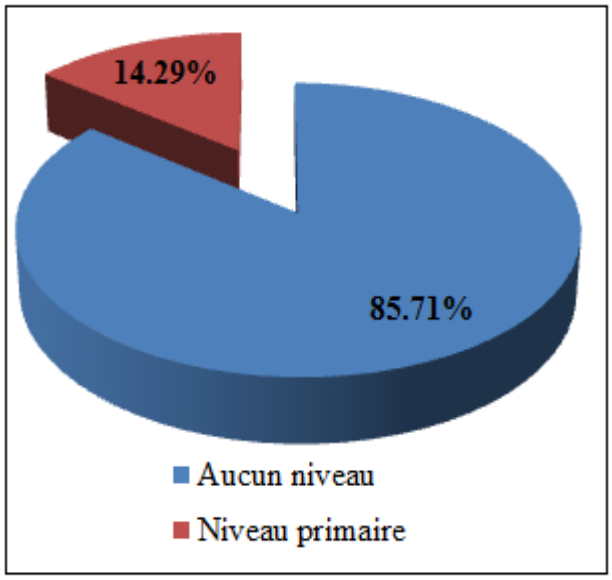


Figure 2 : Niveau de scolarisation des enfants à leur arrivée dans les CAPE

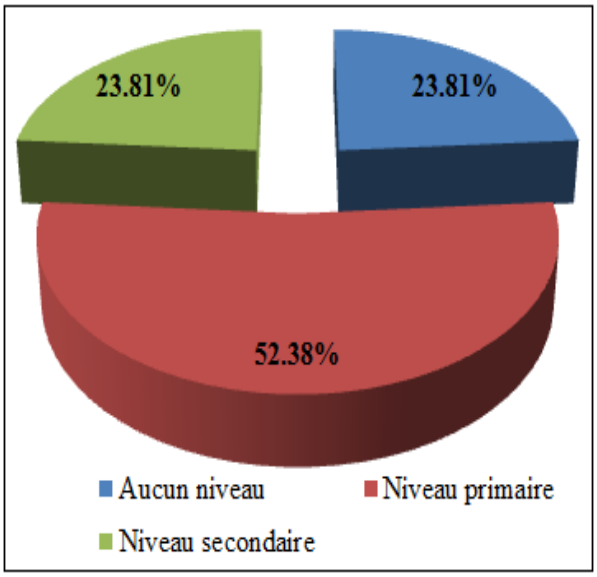


Figure 3 : Niveau actuel de scolarisation des enfants

Source : Données de terrain_2021

Des données de la figure 2, il apparaît que 86 enfants sur 100, n'ont aucun niveau scolaire avant d'être accueillis par l'ONG, mais 14 ont connu une instruction primaire. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la plupart d'entre eux ont été confiés à des tuteurs, ou du fait des conditions de vie, précaires de leurs familles d'origine.

D'après la figure 3, après l'entrée des enfants au sien de l'ONG, la scolarisation devient un facteur important pour leur épanouissement. Un effectif de 16 sur 21 enfants fréquente actuellement. 4 sont au collège et 12 sont au cours primaire. Cela s'expliquerait par le fait que les enfants sont âgés d'au moins 14 ans et n'avaient aucun niveau scolaire. Ayant déjà l'âge d'apprentissage.

3.2.2. Situation des enfants selon leur projet pour l'avenir

Les enfants interrogés, ont l'intention soit de retourner dans l'avenir en famille ou de rester sous la coupe de l'ONG pour bénéficier d'une formation professionnelle. Le tableau III présente les réponses données par les enfants sur ce projet.

Tableau III : Répartition des enfants selon leur projet pour l'avenir

Projet d'avenir	Effectif	%
Retour en famille	13	61,90
Formation professionnelle dans le CAPE	8	38,86
Total	21	100

Source : Données de terrain_2021

L'analyse du tableau fait apparaître que 61,90 % des enfants souhaitent retourner en famille. En revanche, 38,86 % d'entre eux désirent continuer avec l'ONG pour bénéficier d'une formation professionnelle ou pour aller à l'école. Il ressort de cette analyse que la majorité des enfants ont un réel désir de retourner en famille mais ne savent pas comment renouer le lien rompu. Notons que la demande des enfants de rester avec l'ONG n'exclut pas de rentrer à terme en contact avec les parents. Ceci parce que le besoin de connaître ses origines est inné en chaque être, et important pour la consolidation d'une personnalité. Toutefois, ils sont conscients que la construction de leur avenir immédiat se trouve au sein de l'ONG. Ils aspirent retrouver un parcours conforme au modèle de la société, tel qu'ils la connaissent désormais : aller à l'école, apprendre un métier, fonder une famille et s'occuper de leurs enfants mieux qu'on ne le leur ait fait.

3.1.3. Mobilité des enfants

Les enfants sont classés dans trois catégories différentes : les enfants de rue, les cas d'errance et ceux retrouvés dans les commissariats de police. De ces lieux, ces enfants sont orientés vers l'Office Centrale de la Protection des Mineurs (OCPM) par les chefs de quartier et les agents de police. Après écoute des enfants dans les commissariats ou au niveau de l'OCPM, ils sont référés vers les institutions compétentes. De l'analyse des données recueillies, il ressort que sur la population étudiée, onze (11) enfants ont été référés. Par ailleurs, les encadreurs, estiment que le déplacement intermittent des enfants, peut avoir de lourdes conséquences sur les informations déjà recueillies, et nécessaires à leur suivi. Voici ce que déclare à cet effet, R D, un encadreur interrogé *:*

« […] Déjà que la documentation des enquêtes et des écoutes est souvent incomplète, quelques dossiers se perdent et certains ne sont pas transmis avec les enfants. Cette perte de données sur l'enfant ne permet pas d'avoir assez d'informations pour monter à l'origine de l'enfant. Cela empêche l'aboutissement à la réintégration familiale […] ».

Le déplacement des enfants entraine donc des dysfonctionnements dans le processus de prise en charge et pour pallier cette défaillance, les personnes enquêtées soulignent l'importance du rôle qui revient à la première structure d'accueil dans la consignation des toutes premières informations recueillies chez l'enfant et la personne qui l'accompagne.
La mobilité des enfants est illustrée par quelques récits indiquant le niveau de participation des enfants dans les expériences qu'ils vivent. Ces récits ont été recueillis lors d'interviews individuelles avec les enfants. En voici-dessous quelques extraits :

« […] Ma mère m'a laissé sur la voie à côté d'une église à St. Rita. J'avais 6 ans. Elle m'a dit d'attendre, elle viendra me chercher, mais elle n'est plus revenue. Du commissariat je suis arrivé à ASSOVI et les éducateurs m'ont donné le nom R. Lorsque j'ai quitté ASSOVI je me suis retrouvé à Sèmè pour vendre du pain au bord de la voie […] ». [Propos de Y.A., enfant vendeur ambulant, 17ans].

« […] *J'ai perdu mes parents dans un accident de circulation lorsque j'avais cinq ans. Après l'enterrement, ma tante est venue me chercher pour le Nigéria. Une fois dans le pays, j'ai habité sa maison avec ses enfants. Et le jour où elle devait voyager, elle m'a confié à une autre dame pour s'occuper de moi. Le mari de cette tutrice est décédé et la famille d'accueil m'a accusé de l'avoir tué. Ma tante, apprenant tout ceci a demandé de me retourner au Bénin chez mon oncle, le frère jumeau de mon père. J'ai juste fait quelques jours avec cet oncle. A son tour, il m'a ramené de nouveau au Nigéria pour me placer. C'est de cet endroit que j'ai fugué et j'ai commencé par vendre ici ».* [Propos de T.O., enfant vendeur ambulant, 17ans].

« […] Un ami de mon père a amené mon frère V. et moi au Nigéria chez une dame pour l'aider à vendre les fils de laine. Au départ elle nous avait bien accueillis et deux semaines après elle a commencé à nous accuser de vol. C'est ainsi qu'un jour elle m'a frappé jusqu'à me blesser à la tête. Je lui ai dit que j'allais aux toilettes et de là j'ai fui. J'avais sept ans en ce moment-là. Jusque-là je n'ai pas eu de nouvelles de mes parents. Je me rappelle qu'auparavant j'ai pleuré plusieurs fois pour retourner chez mes parents, mais la dame du Nigéria m'a frappé pour me faire taire […] ». [Propos de V.P., enfant vendeur ambulant, 18ans].

> *« […] C'est mon grand frère qui a accompagné deux autres filles et moi au Nigéria pour aider une dame à vendre des pagnes. Je n'avais pas l'habitude de sortir de la maison, je faisais juste le ménage et j'allais à la boutique pour vendre. Un jour, ma tutrice m'a envoyée acheter quelques choses dans le marché à côté. Au retour du marché je ne retrouvais plus la voie. J'ai rencontré une dame qui m'a accompagnée à la police et c'est comme ça je suis revenue au Bénin mais malheureusement je n'ai plus retrouvé mes parents. Donc je vent ici pour subvenir à mes besoins […] ».* [Propos de K.L., enfant vendeuse ambulant, 17ans].

De l'analyse de ces extraits, il ressort que les enfants connaissent la mobilité à bas âge. Les raisons en sont diverses. Beaucoup d'enfants ont gagné la rue, après à une fugue, suite à des situations de maltraitance. Mais quelques soient les raisons qui la motivent, la constance est que la mobilité produit sur l'enfant la perte de ses repères familiaux. Les enfants ne se rappellent plus leur village d'origine, leur nom, même parfois de leur prénom. Le plus souvent, ils se souviennent des sobriquets comme « tonton », « dagbo », « gaganon », etc. qui ne sont que des sobriquets, des noms génériques ou d'emprunts, qui en cas de besoin, ne facilitent pas la recherche des parents. Cette situation est présentée dans le tableau V ci-dessous.

Tableau III : Répartition des enfants selon la connaissance de leur identité

Variables	Oui		Non	
	Effectif	%	Effectif	%
Nom	6	28.57	15	71.43
Prénom	21	100	0	0
Village d'origine	1	4.76	20	95.24

Source : Données de terrain_2021

De l'analyse de ce tableau, il ressort que sur les 21 sujets étudiés, un seul dit connaitre encore le nom de son village d'origine. Tous affirment connaître leurs prénoms, 06 seulement, leurs noms de famille. Mais en réalité, les prénoms et noms qu'ils donnent, ne sont pour la plupart pas ceux attribués par la famille d'origine. Ils leur ont plutôt été donnés par leurs différents tuteurs ou "maîtres", durant leur période de mobilité, ce qui ne permet pas de remonter rien qu'avec ces identifiants, à leurs géniteurs, ou à leurs familles d'origine dans le cadre d'une éventuelle réintégration. L'extrait suivant rapporte quelques propos tenus sur le sujet, par U.A, un encadreur…

> *« […] Ils ignorent les noms des parents et de leur village. Peut-être ils ne retiennent qu'un indice de leur origine. Tout au plus se rappellent-ils juste du nom d'un frère ou d'une sœur, mais là encore, ce ne sont souvent que des diminutifs de noms, tels que Djogbo, Mimi, Gaga, etc. Ils disent aussi parfois se rappeler que leurs maisons sont en paille. Parfois un enfant refuse de parler, de se livrer, parce que peut-être il est fatigué. Très souvent les enfants proviennent du Nigéria. Ils se disent être du Bénin, alors rapatriés par le consulat du Bénin au Nigéria, ils viennent au centre pour aller à la recherche de la famille. Ils ont très peu d'informations sur leurs familles. Alors il nous est très difficile de les aider. Pour les cas d'errance, ils se souviennent seulement des parents qui les ont laissés dans la rue. Ils n'arrivent pas à parler au départ, parce qu'ils sont en attente de la maman qui viendra les chercher. Ils ne connaissent ni leurs noms ni celui de la maman ou du père […] ».*

Cet extrait met en évidence, divers aspects des conséquences de la rupture avec la famille. Premièrement, les encadreurs nous révèlent le refus de parler des enfants à leur arrivée au centre parce que ces derniers vivaient dans l'attente que leurs parents viennent les chercher, ce qui signale un traumatisme. Deuxièmement, l'encadreur parle de l'état de fatigue de l'enfant. Mais cela ne saurait justifier à notre sens, qu'on manque de recueillir des informations sur l'enfant. L'enfant devrait être donc réécouté à un moment plus favorable à l'entretien, dans un climat de confiance. Ne pas procéder ainsi, témoigne d'un certain dysfonctionnement dans le premier accueil. Voyons un autre aspect de la problématique, avec l'extrait ci-dessous, tiré d'un entretien avec Y.A, 17 ans, enfant vendeur ambulant.

> *« […] C'est un encadreur qui m'a donné le prénom que je porte. Parce que j'étais très petit et je ne disais pas mon prénom, Jude. En ce qui concerne mon nom de famille, c'est au moment de la préparation de l'examen du CEP, que Mr X m'a donné ce nom. C'est donc celui-là que porte mon acte de naissance, établi pour que je me présente au Certificat d'Etude Primaire (CEP). Arrivée chez ma tutrice, elle m'a donné un autre prénom parce que selon elle, celui que je porte est difficile à prononcer et que d'ailleurs je suis à présent avec elle et je dois me voir attribuer un prénom comme les autres enfants de la maison. Elle m'a donc donné un prénom musulman […] ».*

Comme l'extrait ci-dessus nous le montre, nous avons remarqué que certains enfants portent les prénoms et les noms que les encadreurs leur auraient donnés. L'attribution par fantaisie de noms et de prénoms bouleverse les données qu'on peut avoir sur la véritable identité de l'enfant. Durant la mobilité, les noms qui conviennent à la famille d'accueil priment souvent sur ceux portés jusque-là et attribués par les géniteurs.

Les choses ne devraient pourtant pas aller ainsi puisque la loi N° 2002-07 du 24 août 2004 portant Code des personnes et de la famille (CPF), a disposé en la matière, dans son article 7 : « l'enfant dont le père et la mère sont inconnus a les prénoms et le nom qui lui sont attribué par l'officier de l'état civil qui a dressé l'acte de naissance ». Il est remarqué par ailleurs, que chaque enfant se sent valorisé quand il est appelé par un nom. En plus, la gestion d'un groupe d'enfants, nécessite la désignation individuelle de chaque enfant par un prénom. C'est aussi un geste d'humanisme.

3.1.4. Typologie des produits vendus par les enfants dans les rues

L'analyse des données du terrain révèle une diversité de produits distribués, que nous pouvons classer en trois (03) catégories, à savoir, les produits de saison, les produits usuels et les gadgets.

Les produits de saison : Y sont classés, tous les produits qui ne sont disponibles ou utiles que sur une partie de l'année, en raison du climat, du cycle des productions, ou de la conjoncture. Entrent dans cette catégorie naturellement, les fruits, légumes et cultures, à savoir, orange, mangue, tomate, maïs, etc. …, mais également, le parapluie, l'imperméable en temps de pluie, les yaourts et autres breuvages rafraichissantes, en temps de chaleur. Les objets de piété, comme bougie, crucifix, chapelets, vendus lors de grands rassemblements religieux ne sont pas à écarter.

Les produits usuels : Ce sont ceux dont on a besoin au quotidien, ou dont le besoin ne nait rien qu'à la vue du vendeur : la plupart des enfants sont vendeurs en dehors de fruits ou légumes de saisons, entre autres, de petits coupe-faim, de l'eau fraiche, du papier mouchoir,

Des produits usuels ou gadgets : Il s'agit de jouets, une torche, etc. d'articles ménagers, de jouets ou de disques compacts, communément appelés CD.

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Nous allons à cette étape de notre rapport, discuter des tendances qui ont émergé à l'issue des analyses de nos résultats. Nous sommes en effet partis des origines de la mobilité des enfants, pour aboutir à la problématique de leur réintégration en famille, en passant par les processus de vie, les difficultés vécues, et le facteur de pertes de repères familiaux. C'est le moment de mettre en lien les observations faites sur le terrain, avec certains des éléments théoriques que nous avons développés dans la première partie de ce rapport. Par ailleurs, les paramètres qui peuvent influencer le profil de ces enfants seront interprétés sur le plan psychosociologique.

4.1.1. Profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants

L'enquête a révélé du point de vue de l'âge, que 76 % de la population étudiée, ont plus de 11 ans. Nous sommes autour de la période de l'adolescence, où la puberté peut intervenir, notamment avec sa crise. L'adolescence est admise par tous les spécialistes de l'enfance comme une période complexe, et riche en perturbations, il s'y ajoute pour ces enfants, un souci supplémentaire, celui d'affronter les vicissitudes de la vie hors du cadre familial, et parfois la charge émotionnelle de la recherche des parents biologiques, parfois inconnus. L'enquête démontre par ailleurs, que la plupart des enfants n'ont pas fréquenté l'école avant leur insertion, compte tenu de leur bas âge lors du départ de la famille. C'est qui a sans doute amené Dejoie et Harissou (2014) à estimer que la famille africaine détient des fonctions et des responsabilités multiples. Elle est le facteur de socialisation le plus important et façonne l'enfant dès son plus jeune âge et le devenir de ce dernier est en grande partie tributaire des conditions socioéconomiques de la famille. Ainsi, la solidarité qui nourrissait et entretenait la cohésion entre les membres est aujourd'hui sérieusement menacée par la modernisation et l'urbanisation, l'éclatement familial dû à l'émigration et aux conséquences d'une économie africaine vacillante.

4.1.2. Provenance des enfants vendeurs ambulants

Les enfants viennent d'autres structures de prise en charge ou directement de la rue. Mais aussi ils sont envoyés par des commissariats de police. Il faut mentionner qu'il y a des

cas d'errance, d'enfants retrouvés devant des lieux de culte. Les différents changements dramatiques dans l'économie ont alors ébranlé les familles dans leurs aptitudes à répondre aux besoins de leurs membres.

4.2. Difficultés de la réintégration familiale des enfants vendeurs ambulants

Les centres de prise en charge des enfants en situation difficile développent des stratégies limitées en matière de réintégration familiale des enfants en situation difficile dans leur structure. Les ressources humaines sont insuffisantes parfois inadaptées. Par ailleurs, il y a une inefficacité dans la coordination les actions des structures de prise en charge des enfants en situation difficile, d'où les difficultés dans la réintégration familiale de ces derniers. Les travaux de terrain ont révélé aussi d'autres facteurs d'échec de la réintégration familiale. Chaque enfant entretenu, a une histoire indiquant les causes et les conditions de son départ en mobilité. Ces histoires donnent aussi une idée du niveau d'implication de ces enfants dans leur réintégration familiale. De même, elles nous permettent de comprendre pour ces cas cités ou ceux dont les récits nous ont été rapportés, que le processus de réintégration familiale n'a jamais été facile et s'est toujours heurté à un certain nombre de difficultés.

Selon Amartya (2006), un sentiment d'appartenance est généralement pluridimensionnel : groupe social, groupe religieux, groupe sexué, groupe ethnique, groupe professionnel. En d'autres termes, lorsque l'enfant paraît, il est l'objet d'identifications multiples qui amorcent un double mouvement de projection et d'introjection constitutif de sa construction identitaire. C'est dire que l'individu est désigné par un ensemble d'attributs sociaux et juridiques qui lui assignent une place dans l'ordre généalogique et dans l'ordre social. Son existence sociale est donc liée à une inscription dans un livret de famille qui lui confère un nom, un ou des prénoms, une place au croisement de deux lignées paternelle et maternelle, et dans une fratrie (Amartya, 2006).

Cependant Dubar (2000) estime par ailleurs, qu'il y a des vies empêchées, des avenirs entravés par l'absence d'un simple papier officiel. Ils sont des centaines de millions d'enfants dans le monde principalement en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud, mais aussi en Europe, privés d'un de leurs droits fondamentaux : celui d'avoir une identité reconnue, telle qu'inscrit dans la Convention des Droits de l'Enfant. De l'analyse

de ce constat, retenons que les enfants dans cette situation, n'existent tout simplement pas officiellement pour les administrations de leurs pays, n'ayant pas été enregistrés à la naissance. Dejoie et Harissou (2014) soulignent à cet effet que le certificat de naissance est également essentiel à la vie, qu'il faut distinguer de l'enregistrement à la naissance et celui après la naissance, c'est-à-dire hors du délai légal de déclaration. Faire en sorte que chaque enfant qui naît, soit déclaré et enregistré dans les deux semaines ou au plus tard dans le mois de la naissance, est d'une importance capitale. Pirot (2004), dans son livre « enfants des rues d'Afrique centrale » offre la possibilité de comprendre la réalité de la situation des enfants de la rue et des outils pour construire des solutions efficaces. Pour cet auteur, la problématique des enfants des rues concerne aussi celle de la lutte contre la pauvreté, d'où il faut donner aux familles la possibilité d'accroître leurs ressources. Mais l'auteur ne précise en rien ces possibilités. Il souligne par contre concernant le difficile retour des enfants en famille que, dans l'absolu, le retour en famille est bien sûr tout à fait souhaitable, mais dans les faits, il est assez rarement possible. La famille ne peut alors être la solution quand elle est elle-même, le problème. Il faut donc inventer d'autres manières de vivre ».

L'analyse des travaux de terrain a montré que les difficultés de la réintégration familiale des enfants sans repères familiaux sont liées en grande partie au manque d'informations sur les familles d'origines des enfants. En plus, nous avons constaté qu'il y a un faible recrutement du personnel qualifié tels que les éducateurs spécialisés, les assistants sociaux, les psychologues, etc. dans la plupart des structures de prise en charge des enfants en situation difficile. Ainsi, les travaux de Pirot (2004) nous ont aidés à comprendre le phénomène des enfants de la rue. Nous partageons alors son idée de rendre à l'enfant un cadre de vie en créant une unité de taille restreinte de type familial où l'enfant de la rue qui ne peut pas retourner en famille aura une responsabilité individuelle et collective sur sa propre vie.

CONCLUSION

Ce travail de recherche, s'est intéressé au profil psychologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE. Afin de recueillir les données permettant de répondre à cette problématique, nous avons adopté une démarche méthodologique mixte qui a pris en compte les techniques de collecte de données telles que les entretiens, et des observations directes sur le terrain. Ainsi, ce travail a abordé le phénomène de mobilité qui implique une séparation de milieu originel des enfants à cause de la pauvreté des parents, même si ce n'est pas toujours l'unique raison. Une particularité qu'il a été utile de mettre en évidence, est le cas de l'enfant qui n'a pas eu le temps d'apprendre son nom, celui de ses parents et ou son village avant de connaitre ce départ. Il grandit ainsi en se sentant rejeté et mis à l'écart dans le nouvel environnement qui est le sien, alors qu'il n'a pour ainsi dire véritablement en dehors des liens de sang, appartenir à celui dont il porte les gênes, ce qui pose à la longue un véritable problème d'identité et de personnalité.

L'analyse des résultats nous a par ailleurs permis de nous rendre compte de la réalité de la situation des enfants vendeurs ambulants. Sans prétendre avoir cerné toute la réalité de la situation et les toutes les implications du phénomène, nous avons essayé de décrire leurs caractéristiques psychosociologiques, socioprofessionnelles, et d'identifier leurs difficultés. Enfin, nous avons réalisé que les principaux types d'enfants vendeurs ambulants recensés ne facilitent pas leur réintégration familiale. De l'analyse des données, nous retenons simplement que pour la majorité d'entre eux, ces enfants n'existent pas officiellement pour les administrations de leurs pays, n'ayant pas été enregistrés à la naissance. L'analyse offre également la possibilité de comprendre la réalité de la situation des enfants de la rue et des outils pour construire des solutions efficaces. La problématique des enfants des rues concerne aussi celle de la lutte contre la pauvreté, d'où il faut donner aux familles la possibilité d'accroître leurs ressources. Il est à noter par contre concernant le difficile retour des enfants en famille que, dans l'absolu, le retour en famille est bien sûr tout à fait souhaitable et indiqué, mais dans les faits, il est assez rarement possible. La famille ne peut alors être la solution quand elle fait partie elle-même du problème. Il faut donc inventer d'autres manières de vivre selon les analyses faites.

Il ressort que les hypothèses ont été confirmées dans la mesure où il apparaît que les stratégies et les actions développées par les intervenants sont insuffisantes. Les intervenants n'ont pas pour la plupart les informations nécessaires en matière de réintégration familiale des enfants vendeurs ambulants. Tous les objectifs de la recherche ont été atteints. Les limites de cette recherche ouvrent la voie à d'autres travaux, notamment la comparaison des stratégies de réintégration familiale avec le profil psychologique des enfants vendeurs ambulants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abel-eber C., (2000), *Enfants placés et reconstruction d'historicité,* Paris, Ed. L'Harmattan, 232 p.

Adepoju A., (1999), *La Famille africaine : politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 328p.

Agossou T., (2000), *Regards d'Afrique sur la maltraitance*, Paris, Karthala 280p.

Amartya, S., (2006), *Identité et violence*, Paris, Ed. Soufflot, 253p.

Anaut M., (2002), *Trauma, vulnérabilité et résilience en protection de l'enfance*, *Connexions* 1/, p. 101-118.

Bonnet M., (1999), *Des enfants et des lucioles*, Paris, Ed rue du monde, 241p.

Dallape F. 1990 : enfants de la rue, enfants perdus ? ENDA - tiers monde, DAKAR, 183 pages.

Décret N°2012-416 DU 06 Novembre 2012, fixant les normes et standards applicables aux Centres d'accueil et de protection d'enfants (CAPE.) en république du Bénin

Dejoie L., et Harissou, A. (2014), *Les enfants fantômes*, Paris, éd Albin Michel, 170p.

Dogbe A., (2014), *Faible utilisation du projet de vie dans la réinsertion sociale des usagers : exemple de quelques CAPE.*, mémoire de fin de formation à l'ISFES, 118 p.

Dubar C., (1991), *Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand colin, 278p.

Dubar C., (2000), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 3e édition, p15.

DUDH, (1848). Déclaration universelle des droits de l'homme

Kaufmann, J-C., (2008), *Quand "Je" est un autre. Pourquoi et comment ça change en*

nous, Paris, Armand Colin, p.251

Larousse, P., (2014). *Le Petit Larousse*, Paris : Le Larousse

Loi N° 2002-07 portants Code des personnes et de la famille en république du Bénin, Cotonou, 112 p.

LOI N° 2015-08 portant code de l'enfant en république du Bénin *(étude provisoire)*

Miles et Huberman (1994 : 25). *Les sciences sociales et les techniques d'échantillonnages.* Manuel de méthodologie

Onanga, N., M., C., (2008). *Approche ethnologique et psychopathologique de la clinique du passage à l'acte,* thèse, UP, Poitiers, 285 p

Oned, Sdfe., (2012). Les enfants exposés aux violences au sein du couple, quelles recommandations pour publics ?

Petitclerc, J-M., (2010). *La Pédagogie de Don Bosco*, Coll. « Terre Nouvelle » N° 2, Ed. Don Bosco, Paris, 43 p

Pierrehumbert, B., Muhlemenn, I., Antonietti, J.-P., et Sieye A., (1992), processes and children's conflict appraisals. Journal of Clinical Child.

Pirot B., (2004), *Enfants des rues d'Afrique Centrale*, Paris, Ed. Karthala, 197 p. ReSPESD, (2011), *Rapport deuxième phase du projet norme et standards des centres d'accueil et de protection d'enfants en situations difficiles*, Cotonou,

Recensement général de la population et de l'habitat, (2013). Institut national de la statistique, République du Bénin

Robert, P., (2000). *Le petit Robert,* Paris : Le Robert.

UNICEF, (2014). *Manuel de mesure des indicateurs de la justice pour mineurs,* Paris, 122 p

ANNEXES

Guide d'entretien

IDENTIFICATION :

Nom et prénom : …… Sexe : M ☐ F ☐

Rôle/profession : ……

Lieux des interventions : ……

Ancienneté dans la structure ? ……

1. Pouvez-vous nous parler de ce que vous faites avec les enfants dans le centre ?

2. Comment menez-vous ces activités ? (Après chaque activité)

3. Comment se fait l'accueil dans votre structure ? Demander d'expliciter chaque changement évoqué si les normes standard sont respectées.

4. Les enfants que vous accueillez proviennent d'où ?

5. Quel âge ont-ils à l'arrivée ? et quelles sont les situations les plus fréquentes qui les amènent ?

6. Parlez-nous un peu des demandes que font les enfants que vous accompagnez.

7. Comment répondez-vous à ces demandes ?

8. Parmi les enfants accueillis dans votre structure, se trouvent-ils quelques-uns qui ne se souviennent de leur origine ?

9. Si oui, combien sont-ils ?

10. Combien d'années ont t'ils d'ancienneté dans votre structure ?

11. Trouvez-vous des moyens pour les aider à se souvenir de leur provenance ?

12. Par quels moyens faites-vous des enquêtes pour les enfants ? (Télévision, radio, crieur public photo dans les CPS…)

13. Quelle formation font-ils ? formation professionnelle, scolaire ?

14. Combien ont finis leur formation et ont reçu le diplôme ? sont-ils autonomes ?

15. Ont-ils une pièce d'identité ?

16. Quelle difficulté rencontriez-vous pour l'établissement d'une pièce d'identité ?

17. Dans vos accompagnements éducatifs remarquez-vous une différence dans le développement psycho-socio-affectif des enfants et les autres enfants ?

18. Manifestent-t-ils des troubles de comportements ? (Vols répétés, mensonge, inadaptation scolaire, fugue, vandalisme…)

19. Quand vous retournez des enquêtes sans résultat, comment vous vous sentez ? Cela vous arrive-t-il de compatir avec l'enfant ?

20. Quelles sont les difficultés les plus fréquentes que vous rencontriez avant pendant et après les enquêtes sociales avec les enfants ?

21. Pensez-vous qu'il faut changer la stratégie de prise en charge des enfants ?

22. Quels sont vos projets, perspectives ? (Famille hôte, accompagnement à l'autonomisation….)

Merci pour votre contribution !

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE : 2
IN-MEMORIUM 3
DEDICACE : 4
REMERCIEMENTS : 5
RESUME : 6
INTRODUCTION : 7
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE 9
1.1. Cadre institutionnel du stage 9
1.1.1. Présentation du cadre du stage : Historique 9
1-1-2- Organigramme de l'ONG ASSOVIE. 10
1.1.3- Missions de l'ONG ASSOVIE 11
1.1.4-Activités de L'ONG ASSOVIE 11
- L'Education de Base (EB) 11
- Appui à la scolarisation (AS) 12
- Orientation, Formation et Insertion professionnelle (OFIP) 12
- Accompagnement Psychosocial (APS) 12
- Hygiène Sanitaire et Assainissement Environnemental (HSAE) 13

Les partenaires 14
1.1.5- Structure organisationnelle 14
1-2 Déroulement du Stage et observations 14
1-2-1- Services parcourus et des travaux effectués 15
1-2-2- Synthèse des atouts et des problèmes de la structure 15
1-2-2-1- les Atouts 15
1-2-2-2- Problèmes de la structure 15
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE 17
2.1. Cadre théorique de la recherche 17
2.1.1. Enoncé du problème, objectifs et hypothèses de recherche 17
2.1.1.1. Enoncé du problème et question de recherche 17
Selon les données collectées et les observations du terrain, quelques caractéristiques sont communes à ces sujets. Ces enfants sont en effet en grande majorité des jeunes garçons âgés de 12 à 15 ans, non scolarisés, certains déscolarisés ou de scolarisation en cycle primaire. Il s'agit d'enfants abandonnés recueillis par des institutions à vocation caritative, d'enfants ayant un ou les deux parents, ou plus simplement de cadets de familles démunies pour lesquelles ils constituaient une charge. Fort de ces constats, nous nous sommes posé la question de savoir, en quels termes se transcrit le profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants des marchés de Cotonou accompagnés par l'ONG ASSOVIE. La recherche d'une réponse à cette question, nous a amenés à formuler des objectifs de recherche qui sous-tendent les hypothèses. 19
2.1.1.3. Objectifs de la recherche 19
2.1.1.3.1. Objectif général de la recherche 19
2.1.1.3.2. Objectifs spécifiques de la recherche 19
2.1.1.2. Hypothèses de la recherche 20
2.1.1.2.1. Hypothèse générale 20
2.1.1.2.2. Hypothèses Spécifiques 20
2.1.1.4. Intérêts de la recherche 20
2.1.2. Revue de littérature 20
2.2. Approche méthodologique de la recherche 24
Il s'agira de présenter la nature de la recherche, la population cible, l'échantillonnage, les techniques et outils de collecte de données, les techniques de traitement et d'analyse des données et enfin de faire part des difficultés rencontrées au cours de cette recherche. 24

2.2.1. Nature de la recherche 24
2.2.2. Groupes cibles et échantillonnage 25
2.2.2.1. Groupes cibles 25
2.2.2.2. Techniques d'échantillonnage et échantillon 25
2.2.3. Techniques et outils de collecte de données 26
2.2.3.1. La recherche documentaire 26
2.2.3.2. Observation 27
2.2.3.3. L'entretien 27
2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données 28
2.2.5. Difficultés éprouvées 28
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 29
3.1. Profil psychosociologique des enfants 29
3.1.1. Age et sexe des enfants 29
3.1.2. Provenance des enfants 30
3.1.3. Situation matrimoniale des parents 30
3.2. Niveau d'éducation/formation des enfants 31
3.2.1. Niveau de scolarisation des enfants 31
3.2.2. Situation des enfants selon leur projet pour l'avenir 32
3.1.3. Mobilité des enfants 33
3.1.4. Typologie des produits vendus par les enfants dans les rues 37
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 38
4.1.1. Profil psychosociologique des enfants vendeurs ambulants 38
4.1.2. Provenance des enfants vendeurs ambulants 38
4.2. Difficultés de la réintégration familiale des enfants vendeurs ambulants 39
CONCLUSION 41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 43
ANNEXES 45
TABLE DES MATIERES 47